

Procès-verbal de la séance régulière du conseil d'administration de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière qui s'est tenue le 17 juin 2009 à Joliette, sous la présidence de monsieur Maurice Blais.

Étaient présents :

Beaulieu, Céline
Blais, Maurice
Campagna, Marc
de Villemure, François
Foisy, Jean-François
Gagné, Doris

Legault, Carol
Martineau, Mario
Ouellet, Yvan
Roy, Jacques
Sabourin, Nicole

Étaient absents:

Bergeron, Gilles
Caron, Nathalie

Lachapelle, Thérèse
Rheault, Sylvie

Personnes ressources:

Berlinguet, Jean-Claude
Caillé, Gynette
Coutu, Michel
Gagnon, Suzie

Piché, Claude
Trépanier, Jean-Pierre
Vallerand, Sophie

Secrétaire-rédactrice :

Didoné-Arseneau, Sylvie

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Tous les avis de convocation requis ayant dûment été envoyés et considérant qu'il y a quorum, monsieur Maurice Blais déclare l'assemblée ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Doris Gagné et appuyée par madame Nicole Sabourin, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU:**

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivis du procès-verbal de la séance régulière du 2009-05-26
4. Information du président-directeur général
 - 4.1 Information générale
 - 4.2 Suivis de la parole à l'assemblée de la dernière rencontre
5. Parole à l'assemblée
6. Suivis des comités et commissions du conseil d'administration
 - 6.1 Commission infirmière régionale
 - 6.2 Commission multidisciplinaire régionale
 - 6.3 Comité de vérification
 - 6.4 Comité de vigilance et de la qualité
7. Planification stratégique 2010-2015 de l'Agence
8. Approbation du rapport financier annuel de l'Agence (AS-475) pour l'exercice 2008-2009 et du rapport financier annuel consolidé – Fonds de santé au travail – pour l'exercice financier terminé le 3 janvier 2009
9. Désignation par l'Agence d'un membre au conseil d'administration du CSSS du Nord de Lanaudière
10. Adoption du calendrier des rencontres du conseil d'administration – septembre 2009 à juin 2010
11. Modification de la banque d'heures allouée dans le dossier des agressions sexuelles chez l'enfant
12. Bilan de suivi de l'entente de gestion et d'imputabilité 2008-2009

13. Cadre de référence pour la gestion du programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)
14. Répartition du budget du programme d'aides techniques pour le soutien à domicile
15. Nomination d'un président d'élection et d'un président adjoint d'élection du comité de direction du Département régional de médecine générale et détermination de la date de scrutin
16. Recommandation des membres cooptés au conseil d'administration de l'Agence
17. Divers
18. Documents déposés
19. Date de la prochaine rencontre
20. Levée de la séance

RÉSOLUTION NO ASSSL-2009-83

3. ADOPTION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2009-05-26

SUR PROPOSITION dûment faite par monsieur Yvan Ouellet et appuyée par monsieur François de Villemure, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU:**

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance régulière du 26 mai 2009, tel que déposé.

RÉSOLUTION NO ASSSL-2009-84

Suivis du procès-verbal

Tous les suivis ont été faits.

4. INFORMATION DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

4.1 Information générale

Monsieur Foisy fait part aux membres d'une correspondance reçue de madame Thérèse Lachapelle ce même jour l'informant qu'elle ne solliciterait pas de nouveau mandat à titre de membre coopté du conseil d'administration de l'Agence et lui témoignant toute son appréciation pour l'expérience vécue au sein du conseil d'administration au cours des cinq dernières années.

4.2 Suivis de la parole à l'assemblée

Suite à l'intervention des représentants de trois organismes communautaires, une correspondance leur a été adressée les informant que l'Agence ne pourra donner suite favorablement à leur demande de rehaussement de financement cette année.

5. PAROLE À L'ASSEMBLÉE

Dans le cadre de la parole à l'assemblée, le conseil d'administration a entendu les représentations conjointes du président du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CSSS du Nord de Lanaudière, Dr Jean-Jacques Klopfenstein et du président du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Sud de Lanaudière, Dr Hoang Duong.

Pour la première fois, les représentants des deux conseils s'alliaient pour demander un soutien afin d'augmenter les effectifs médicaux. Tout en reconnaissant les démarches déjà faites dans la région pour améliorer la situation, ils ont parlé de leur essoufflement à desservir une région en croissance démographique soutenue, dans un contexte de pénurie de médecins.

Les représentants ont fait valoir qu'avec plus d'omnipraticiens, tous les intervenants du réseau seraient en mesure de mettre leur créativité à profit pour mieux répondre aux besoins de la population.

Le président du conseil d'administration, au nom des membres du conseil d'administration, a dit être très conscient du problème et qu'il fera le relais auprès de la Conférence régionale des élus(es) de Lanaudière. Le MSSS sera sensibilisé à nouveau à cette situation préoccupante.

CONSIDÉRANT la situation qui prévaut au niveau du manque d'effectifs médicaux dans la région de Lanaudière;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition dûment faite par monsieur Marc Campagna et appuyée par madame Doris Gagné, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU:**

DE TRANSMETTRE, à la Conférence des Élus(es) de Lanaudière, les préoccupations exposées par les conseils de médecins, dentistes et pharmaciens des deux centres de santé et de services sociaux de Lanaudière quant au problème des effectifs médicaux dans la région de Lanaudière.

DE MANDATER, monsieur Jean-François Foisy, pour sensibiliser le ministère de la Santé et des Services sociaux au problème des effectifs médicaux dans la région de Lanaudière.

RÉSOLUTION NO ASSSL-2009-85

6. SUVIS DES COMITÉS ET COMMISSIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

6.1 Commission infirmière régionale

Aucune rencontre depuis la dernière fois.

6.2 Commission multidisciplinaire régionale

Aucune rencontre depuis la dernière fois.

6.3 Comité de vérification

Voici les sujets traités lors de la rencontre du 11 juin 2009:

- résultats de la vérification annuelle des livres et comptes de l'Agence pour l'exercice 2008-2009;
- sommaire du rapport financier annuel de l'Agence (AS-475) au 2009-03-31 et du rapport financier annuel consolidé du Fonds de santé au travail – activités courantes, pour l'exercice terminé le 2009-01-03;
- madame Dominique Collin, de la firme Martin, Boulard & Associés, a présenté des tableaux comparatifs des résultats des principaux fonds et nous a livré ses observations sur la vérification effectuée;
- analyse du rapport financier annuel de l'Agence pour l'exercice 2007-2008, qui a été produite par le MSSS;
- présentation de la synthèse du bilan de l'entente de gestion 2008-2009;
- présentation du cadre régional de référence pour la gestion du programme de soutien aux organismes communautaires.

6.4 Comité de vigilance et de la qualité

Voici les sujets traités lors de la rencontre du 11 juin 2009:

- nomination de monsieur Maurice Blais, à titre de président du comité;
- évolution des plaintes et interventions depuis le 1er avril 2009;
- échanges portants sur la gestion intégrée de la qualité;

- présentation des dossiers traités à la table nationale ainsi qu'à la table régionale des commissaires afin de bien suivre l'évolution du régime d'examen des plaintes;
- état de situation du Programme québécois de dépistage du cancer du sein: amélioration dans les délais d'attente;
- mise à jour des informations concernant le Programme de certification des résidences privées pour personnes âgées: 41 résidences qui ne sont pas certifiées, 27 ayant une très forte probabilité d'être certifiées et 14 pour lesquelles des problèmes de conformité remettent en question la possibilité de certifier pour le 30 juin. Un plan d'action pour ces résidences est prévu afin de les supporter dans leur démarche.

7. PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2010-2015 DE L'AGENCE

CONSIDÉRANT que l'Agence doit adopter un plan stratégique pluriannuel appuyé sur les besoins de la population et définissant les objectifs et priorités pour la région de Lanaudière;

CONSIDÉRANT que ce plan stratégique doit également s'appuyer sur les orientations ministérielles et respecter les standards d'accès, d'intégration, de qualité, d'efficacité et d'efficience reconnus ainsi que les ressources disponibles;

CONSIDÉRANT que le plan stratégique ministériel couvrira la période 2010-2015;

CONSIDÉRANT que les cibles et indicateurs qui seront contenus dans le plan stratégique ministériel ne sont pas encore connus;

CONSIDÉRANT le large consensus obtenu dans la région sur les enjeux, orientations et objectifs à inclure dans le plan stratégique régional;

CONSIDÉRANT que l'actualisation de ce plan stratégique devra reposer sur des objectifs, cibles et indicateurs mesurables;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition dûment faite par madame Céline Beaulieu et appuyée par madame Nicole Sabourin, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU:**

D'ADOPTER le *Plan stratégique 2010-2015 de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière*;

DE PRODUIRE les plans d'action découlant de ce plan stratégique dès que les objectifs et cibles découlant du plan stratégique ministériel seront connus, étant entendu que ces plans d'action feront partie intégrante du plan stratégique régional.

RÉSOLUTION NO ASSSL-2009-86

8. APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL DE L'AGENCE (AS - 475) POUR L'EXERCICE 2008-2009 ET DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL CONSOLIDÉ – FONDS DE SANTÉ AU TRAVAIL – POUR L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 3 JANVIER 2009

CONSIDÉRANT l'analyse par les membres du comité de vérification des rapports financiers annuels de l'Agence pour l'exercice 2008-2009 (AS-475 et Fonds de santé au travail) présentés à la rencontre du 11 juin 2009;

CONSIDÉRANT l'avis sans réserve des vérificateurs Martin, Boulard & Associés sur les rapports financiers annuels de l'Agence pour l'exercice 2008-2009 (AS-475 et Fonds de santé au travail);

CONSIDÉRANT que les membres du comité de vérification recommandent l'approbation des documents présentés;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition dûment faite par madame Doris Gagné et appuyée par monsieur Yvan Ouellet, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU**:

D'APPROUVER le rapport financier annuel de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière (AS-475) pour l'exercice terminé le 31 mars 2009 et présentant les résultats suivants, à savoir:

- Activités principales – surplus 22 611 \$
- Activités accessoires – surplus 17 594 \$

D'APPROUVER le rapport financier annuel consolidé du Fonds de santé au travail, activités courantes, de l'exercice terminé le 3 janvier 2009 pour la région de Lanaudière et présentant les résultats suivants, à savoir:

- Équipe régionale – déficit (72) \$
- Équipe locale – surplus 35 994 \$

RÉSOLUTION NO ASSSL-2009-87

9. DÉSIGNATION PAR L'AGENCE D'UN MEMBRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CSSS DU NORD DE LANAUDIÈRE

CONSIDÉRANT qu'en application des dispositions des articles 129, 130 et 133 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, des élections et des désignations ont eu lieu à l'automne 2006 pour les conseils d'administration des établissements publics;

CONSIDÉRANT la *Procédure de désignation et de nomination par l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière de certains membres du conseil d'administration des établissements publics de la région* adopté par le conseil d'administration de l'Agence le 8 novembre 2006;

CONSIDÉRANT la démission survenue au sein du conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux du Nord de Lanaudière pour un des deux postes désignés par l'Agence;

CONSIDÉRANT les consultations menées par le président-directeur général;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition dûment faite par monsieur Carol Legault et appuyée par madame Nicole Sabourin, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU**:

DE DÉSIGNER madame Anne-Marie Lachapelle pour siéger au conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux du Nord de Lanaudière à titre de membre désigné par l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière;

DE TRANSMETTRE la présente décision à la directrice générale du CSSSNL.

RÉSOLUTION NO ASSSL-2009-88

10. ADOPTION DU CALENDRIER DES RENCONTRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – SEPTEMBRE 2009 À JUIN 2010

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Nicole Sabourin et appuyée par monsieur Marc Campagna, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU**:

D'ADOPTER le calendrier suivant pour les séances régulières du conseil d'administration de l'Agence de la santé et des services sociaux:

- 22 septembre 2009
- 8 décembre 2009
- 9 février 2010
- 30 mars 2010
- 18 mai 2010
- 15 juin 2010

RÉSOLUTION NO ASSSL-2009-89

11. MODIFICATION DE LA BANQUE D'HEURES ALLOUÉE DANS LE DOSSIER DES AGRESSIONS SEXUELLES CHEZ L'ENFANT

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'améliorer la qualité des services d'un médecin-conseil dans le dossier des agressions sexuelles en partageant la tâche de travail.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition dûment faite par madame Nicole Sabourin et appuyée par monsieur Yvan Ouellet, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU:**

DE MODIFIER la banque d'heures octroyée au Dre Diane Bonin, numéro de pratique 88-481, à raison de 270 heures par année et de mandater son assistante, Dre Évelyne Montulet, numéro de pratique 93-248, à raison de 30 heures par année et de transmettre le tout à la RAMQ pour fins de rémunération.

RÉSOLUTION NO ASSSL-2009-90

12. BILAN DE SUIVI DE L'ENTENTE DE GESTION ET D'IMPUTABILITÉ 2008-2009

CONSIDÉRANT les exigences du ministère de la Santé et des Services sociaux quant à l'offre de service et à l'entente de gestion et d'imputabilité;

CONSIDÉRANT les travaux menés avec le réseau quant à la production de données fiables;

CONSIDÉRANT que ce bilan de suivi de gestion doit être adopté par le conseil d'administration;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition dûment faite par monsieur Carol Legault et appuyée par monsieur Yvan Ouellet, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU:**

D'ADOPTER le *Bilan de suivi de gestion de l'entente de gestion et d'imputabilité à la fin de la treizième période financière 2008-2009*;

DE TRANSMETTRE ce bilan au ministère de la Santé et des Services sociaux;

DE L'INTÉGRER ultérieurement au rapport annuel de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière.

RÉSOLUTION NO ASSSL-2009-91

13. CADRE RÉGIONAL DE RÉFÉRENCE POUR LA GESTION DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES (PSOC)

CONSIDÉRANT que l'Agence et les organismes communautaires manifestent le désir commun de baliser régionalement l'application du PSOC et de définir les responsabilités des organismes communautaires financés au PSOC;

CONSIDÉRANT que l'élaboration d'un cadre de référence pour la gestion s'inscrit en lien avec les travaux mis de l'avant par le MSSS, afin de réviser le PSOC;

CONSIDÉRANT que ce cadre devra faire l'objet d'ajustements lorsque les travaux du MSSS seront terminés;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition dûment faite par monsieur Marc Campagna et appuyée par madame Nicole Sabourin, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU**:

D'ADOPTER le document *Cadre régional de référence pour la gestion du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)*.

RÉSOLUTION NO ASSSL-2009-92

14. RÉPARTITION DU BUDGET DU PROGRAMME D'AIDES TECHNIQUES POUR LE SOUTIEN À DOMICILE

CONSIDÉRANT l'annonce du financement du sous-ministre Jacques Cotton;

CONSIDÉRANT le consensus sur les critères de répartition budgétaire;

CONSIDÉRANT que ces critères ont été appliqués par les années antérieures;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition dûment faite par monsieur Carol Legault et appuyée par madame Doris Gagnon, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU**:

DE RÉPARTIR les budgets de la façon suivante:

Répartir le budget entre les deux CSSS selon la population de 50 ans et plus de chaque territoire de CSSS, dans le but d'éliminer les listes d'attente et de renouveler la banque d'équipement pour répondre aux besoins d'équipements des personnes en soutien à domicile.

CSSS	Population 50 ans et + (2007)	% par territoire de CSSS	Répartition montant aides aux AVQ et AVD	Répartition montant appareils pour le soutien à domicile
CSSSNL	74 656	51 %	177 338 \$	96 058 \$
CSSSSL	71 675	49 %	170 384 \$	92 291 \$
Total	146 331	100 %	347 722 \$	188 349 \$

RÉSOLUTION NO ASSSL-2009-93

15. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION ET D'UN PRÉSIDENT ADJOINT D'ÉLECTION DU COMITÉ DE DIRECTION DU DÉPARTEMENT RÉGIONAL DE MÉDECINE GÉNÉRALE ET DÉTERMINATION DE LA DATE DE SCRUTIN

CONSIDÉRANT que sept mandats des membres du comité de direction du Département régional de médecine générale (DRMG) sont échus;

CONSIDÉRANT les dispositions du règlement concernant le mode d'élection des membres élus du comité de direction du Département régional de médecine générale (DRMG);

EN CONSÉQUENCE, sur proposition dûment faite par monsieur Carol Legault et appuyée par madame Nicole Sabourin, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU:**

DE NOMMER madame Sylvie Didoné-Arseneau à titre de présidente du processus d'élection du comité de direction du Département régional de médecine générale (DRMG);

DE NOMMER monsieur Claude Piché à titre de président-adjoint du processus d'élection du comité de direction du Département régional de médecine générale (DRMG);

DE FIXER la date du scrutin au 10 novembre 2009.

RÉSOLUTION NO ASSSL-2009-94

16. RECOMMANDATION DES MEMBRES COOPTÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE

CONSIDÉRANT les dispositions de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-4.2) eu égard à la composition et au processus de nomination des membres des conseils d'administration des agences de la santé et des services sociaux;

CONSIDÉRANT que le ministre a procédé, le 6 mai dernier, à la nomination des représentants du secteur socio-économique, du secteur public de l'enseignement et des organismes du milieu communautaire;

CONSIDÉRANT que le mandat des trois membres cooptés est échu;

CONSIDÉRANT que la Loi prévoit la recommandation, par les dix premiers membres (art.397, 1^{er} au 10^e paragraphe) nommés au conseil d'administration, de candidatures pour la nomination par le ministre de trois membres cooptés;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'administration ont analysé les candidatures reçues pour les postes de cooptés en fonction de leur représentativité des différentes parties du territoire de Lanaudière, des secteurs d'activités ou des groupes socioculturels, linguistiques ou démographiques ainsi que de la représentation la plus équitable possible des femmes et des hommes et des différents groupes d'âge;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition dûment faite par monsieur Marc Campagna et appuyée par monsieur Maurice Blais, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU:**

DE PROPOSER au ministre de la Santé et des Services sociaux les candidatures suivantes, lesquelles sont énumérées par ordre alphabétique, à titre de membres cooptés du conseil d'administration de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière:

- Émilie-Eve LeBlanc-Dupuis
- Carol Legault
- Yvan Ouellet

DE SUGGÉRER au ministre de la Santé et des Services sociaux d'accorder une importance particulière au critère de représentativité (nord-sud) dans la nomination des trois membres cooptés.

RÉSOLUTION NO ASSSL-2009-95

17. DIVERS

17.1 État de situation grippe A (H1N1)

Depuis le 15 mai 2009, le réseau est en mode de gestion populationnelle. La Direction de santé publique et d'évaluation n'intervient donc pas directement auprès des personnes touchées.

Les données publiées concernent uniquement les cas sévères et ne reflètent pas l'ensemble des personnes malades. De manière générale, le virus n'est pas virulent et il n'y a pas lieu de s'inquiéter plus que lors d'une grippe saisonnière.

18. DOCUMENTS DÉPOSÉS

Le conseil a pris connaissance du dépliant *Des résidences de qualité pour les personnes âgées*, faisant état de la certification gouvernementale.

19. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine séance régulière du conseil d'administration se tiendra le mardi 22 septembre 2009.

20. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 21 h30.

Maurice Blais
Président

Jean-François Foisy
Secrétaire